

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
5 octobre 2023**

Présidence : M. Ludovic Longchamp

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n°670/23 relatif au plan d'affectation Au Rubatel, où le rapport de la commission d'urbanisme, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études pour la réalisation du PA Au Rubatel selon le préavis 670/23 pour un montant de CHF 69'000.-.
- Article deux : d'accorder un crédit d'investissement de CHF 69'000.-, le compte n° 9141.41 est ouvert au bilan à cet effet ; les dépenses d'investissement seront imputées au compte d'investissement n° 420.501.4.
- Article trois : de financer ce montant par la trésorerie courante
- Article quatre : d'amortir cet investissement, par le compte n° 420.331, sur une durée maximale de 10 ans, la première fois au budget 2025.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2023.

Le Président :


Ludovic Longchamp



La secrétaire :


Nathalie Cattin Rich